

3. Informations générales

3.a/ Lieu

AUTOCAR EXPO
– EUREXPO Lyon Hall 6 –
Avenue Louis Blériot B.P. 190
69680 Chassieu cedex

3.b/ Dates et heures démontage des stands

		SURFACES NUES	SURFACES EQUIPEES	ARRIVEE / DEPART DES VEHICULES EXPOSES	Portes camions
MONTAGE	Samedi 8 octobre	14h00-20h00		Rétention au parking P7 exclusivement	-
	Dimanche 9 octobre	7h00- 20h00		12h00-20h00 mise en place des véhicules sur stand* uniquement	6.02 – 6.05 6.34 – 6.36
	Lundi 10 octobre	7h00-20h00		8h00-12h00 installation des véhicules sur stand impératif le matin	6.02 – 6.05 6.34 – 6.36
	Mardi 11 octobre	7h00-20h00	8h00-21h00	8h-20h mise en place véhicules essais extérieur*	
DEMONTAGE	Samedi 15 octobre	15h00- 24h00		17h00 – 24h00	6.02 – 6.05 6.34 – 6.36
	Dimanche 16 octobre	7h00- 20h00		7h00 – 20h00	6.02 – 6.05 6.34 – 6.36

* voir Fiche de renseignement des véhicules exposés

3.c/ Dates et heures de l'exposition

	VISITEURS	EXPOSANTS
mercredi 12 octobre	10h00-18h00	8h30-20h00
jeudi 13 octobre	10h00-18h00	8h30-20h00
vendredi 14 octobre	10h00-18h00	8h30-3h00
Samedi 15 octobre	10h00-15h00	8h30-16h00

Les exposants sont autorisés à se présenter sur leur stand à partir de 8h30, et à en partir au plus tard à 20h00 (à l'exception du vendredi 14 octobre jusqu'à 3h00 pour la nocturne).



Pensez à ne laisser aucun objet de valeur sur votre stand.
L'organisateur décline toute responsabilité pour les objets de valeurs volés pendant le montage, la durée de la manifestation et le démontage.

3.d/ Procédure d'accès -

Vous trouverez donc ci-dessous les différentes étapes à respecter pour vous et vos prestataires pendant le montage, l'exploitation et le démontage du salon.

Avant le montage	Demande de badge véhicules : OBLIGATOIRE	
	Un badge valide et nominatif pour CHAQUE véhicule (VL- PL). A télécharger ici	
Montage et Démontage	<p>1- Se présenter à la zone d'enregistrement en P8.</p> <p>2- Présenter son badge (<i>il sera possible de faire sa demande sur place</i>)</p> <p>3- Apposer le badge sur le pare-brise avec un contact sur place</p> <p>4- Un agent vous dirigera vers la zone concernée en fonction de votre véhicule</p>	
	<u>Véhicules décorateurs & exposants</u>	<u>Véhicules d'exposition</u>
	<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement OBLIGATOIRE sur le parking P7 - Déchargement de matériel sur les zones de stand selon implantation par les portes : 6.02 – 6.05 – 6.34 – 6.36 (cf. plan p 5) 	<p>Merci de déposer la fiche de renseignement des véhicules exposés sur votre espace exposant</p> <p><u>Véhicules intérieur :</u></p> <p>Mise en place IMPERATIVE sur stand du dimanche 9/10 à 12h au lundi 10/10 avant 11h.</p> <p>En dehors de cette période, stationnement en P7.</p>
	<p>ATTENTION, aucun semi-remorque, camion ou véhicule utilitaire ne pourra avoir accès à l'intérieur du hall</p> <p>Aucun stationnement aux abords du hall ne sera admis.</p>	<p><u>Véhicules d'essais :</u></p> <p>Mise en place sur zone d'exposition extérieure le mardi 11/10 de 15h à 20h.</p> <p>En dehors de cette période, stationnement en P7</p>
Pendant le salon	<u>Exposants</u>	<u>Visiteurs</u>
	Un parking réservé aux exposants aux abords du hall 5 est accessible avec un badge parking commandé directement dans votre espace exposant.	Un parking visiteurs est prévu en zone Eurexpo Ouest